

Délégation Départementale de MEURTHE-ET-MOSELLE

Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales

Courriel: ars-grandest-dd54-vsse@ars.sante.fr

Téléphone :03 57 29 02 77

Destinataire(s) :

MAIRIE DE MONTIGNY SUR CHIERS

SIE DE PIENNES

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

SIE DE PIENNES (54)

Commune de : MONTIGNY-SUR-CHIERS

Prélèvement et mesures de terrain du **14/08/2026 à 09h31** pour l'ARS, par le laboratoire :
EUROFINS

Nom et type d'installation : MONTIGNY & VILLERS-LA-CHEVRE (UNITE DE DISTRIBUTION)

Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE

Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU MONTIGNY/CHIERS VILLAGE - 1 RUE DE JUMINEL ROBINET
CUISINE

Code point de surveillance : 0000002955 Code installation : 002100 Type d'analyse : PBCUN

Code Sise analyse : 00179155 Référence laboratoire : 26M071175-002 Numéro de prélèvement : 05400179166

Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.

(PLV-05400179166 - page : 1)

Nancy, le 19 août 2026

Pour la Directrice Générale,

Le délégué territorial


Michel MULIC

Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s)



		Limites de qualité		Références de qualité	
		Mini	Maxi	Mini	Maxi
Analyse laboratoire					
Résultats					
Unité					
Oligo-éléments et micropolluants minéraux					
Nickel	5,1	µg/L	20,0		
Cuivre	0,174	mg(Cu)/L	2,0		1,0
Plomb	3,2	µg/L	10,0		

Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1

